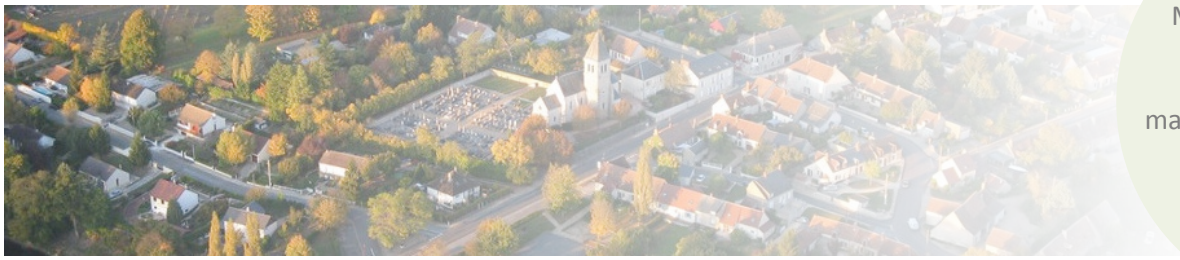
LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-THORETTE

N°30 – Juin 2021



Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION
Conseil municipal du 01/06/2021 p2
Recensement 3ème TR 2005 p2
Médias de la commune p3
Elections 2021 p3
Inscription sur les listes électorales p3
Vote par procuration p3
Plan canicule p3

ENVIRONNEMENT/URBANISME
PPRI p4
Dépôt à végétaux p4
La plage de Sainte-Thorette p4
Eclairage public p4
Nuisances sonores p5
Déchetterie : fermeture p5
Fleurissement de la commune p5
Achat groupé vidange fosse p5

CULTURE / ANIMATION
ABUL, reprise des activités p6
Activités estivales pour nos jeunes p6

VIE SOCIALE
Expo photo A.S.I.E p6
Expo des enfants p6
Commémoration du 8 mai p6

TRIBUNE OUVERTE
Garage PYAT : reprise p8
Recherche DDEN p8
Recherche service civique p8
Marché gourmand p8
Kangouroule p8
Vide grenier p8
Mots croisés Ogiens… p8



Edito : le mot du Maire

Chers amies et amis,

Pour ce deuxième édito, j'aimerais le débuter en évoquant l'exposition organisée au Trait d'Union, notre médiathèque bien connue et sa dynamique équipe.

En effet, celle-ci portée par l'A.S.I.E, que je vous engage vivement à visiter, a comme thème la gestion des déchets en Inde, et comme support, des photos animalières superbes, avec en toile de fond hélas, des déchets plastiques, dont on nous apprend qu'une partie provient du monde occidental.

Ceci pour dire que même si la Nature aime à se cacher, comme l'écrivit Héraclite il y a de nombreuses années, nous devons être vigilant dans nos choix et nos comportements, être respectueux par-dessus tout de notre environnement, au-delà de tout dogme stérilisant nos pensées et nos actions.

Propos liminaires nous rappelant que l'un de nos leviers d'action permettant d'agir sur nos vies, passe probablement par notre mobilisation pour les élections départementales et régionales, même si cela nous parait lointain et abscons.

J'admets bien volontiers que en tant que citoyen, ces élections auparavant, ne m'apparaissaient pas primordiales, désormais en tant qu'élu, je mesure aujourd'hui leur intérêt par les contacts réguliers et l'aide, tant financière que technique, apportée par le département et ses services à notre commune.

Quelques infos pêle-mêle, lesquelles nous concernent directement, habitants de Sainte Thorette :

La halle sportive a de très fortes probabilités d'être érigée sur notre territoire courant 2022, les recherches de financement de Cœur de Berry étant en bonne voie.

La chaussée, en direction du pont du Cher, devrait être rénovée, en septembre ou octobre par le département, et votre conseil municipal a choisi d'accompagner ces travaux par la réfection d'une petite partie des trottoirs et de la mise aux normes PMR du passage piéton de ladite route.

Nous sommes dans l'attente de devis pour continuer l'enfouissement des réseaux en centre bourg.

Vous le constatez, du moins je l'espère, nous sommes toujours à l'œuvre afin que le vivre ensemble ne soit pas une coquille vide, mais bien une réalité tangible.

Je conclurais par cette petite phrase, toujours d'actualité en ces temps difficiles, soyez prudent, prenez soin de vous et de ceux que vous aimez, et pour le fun, même de ceux que vous aimez un peu moins.

Bien cordialement le maire,
Eric Korcaba.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 01/06/21

4/ Travaux de voirie – RD23 Route de Preuilly

Le Conseil Départemental va effectuer des travaux de voirie sur la RD23 Route de Preuilly, allant du carrefour des routes de Bourges/ Preuilly/Mehun jusqu'au pont. Les trottoirs n'étant plus en très bon état, le Maire propose que la commune de Sainte Thorette procède à des travaux de réfection des trottoirs simultanément.
Après réception et étude de deux devis (Axiroute pour un montant de 16 499.57€ HT et Colas pour un montant de 15 530.75€ HT), le conseil municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis COLAS pour un montant de 15 530.75€. Ce devis se décompose en deux parties : Passage PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour 9 509.75€ HT et les bordures pour 6 021.00€ HT.

5 & 6/ Subventions Fonds de concours de la CDC et DETR

Monsieur KORCABA informe le conseil municipal qu'un dossier de Fonds de Concours, auprès de la Communauté de Communes Cœur de Berry, peut être déposé pour plusieurs projets : l'enfouissement des réseaux Route de la Petite École, la réfection des trottoirs RD23/ Route de Preuilly, ainsi que l'achat d'un columbarium.
Le plan de financement est le suivant :

Fonds Propres	23 396.68€ (44.36%)
DETR (Partie PMR trottoirs)	4 754.87€ (9.01%)
Conseil Départemental (trottoirs)	1 204.20€ (2.28%)
Fonds de concours	23 392.00€ (44.35%)
TOTAL	52 747.75€ (100%)

8/ Achat Columbarium

Madame SABROU rappelle que la commune possède un columbarium de 5 places, depuis de nombreuses années. Un seul emplacement reste disponible. Afin d'éviter quelques inconvénients pour les futurs demandeurs, il est proposé l'achat d'un nouveau columbarium. Dans un souci d'unité des monuments au sein du cimetière, il a été décidé de retenir le devis du précédent prestataire : la société LEBEAU MOULAGE. Le devis proposé, pour 6 emplacements (au lieu de 5) s'élève à 4 217.00€ HT. Le conseil municipal décide l'achat de ce nouveau columbarium.

9/ Entretien de la climatisation de la Médiathèque

Monsieur NECTOUX informe qu'aucun entretien de la climatisation de la Médiathèque n'a été fait depuis son installation. Plusieurs entreprises ont été contactées dans ce but, une seule a répondu à notre demande : AB Climatisation. Le devis s'élève à 350.00€ HT. L'entretien étant nécessaire et obligatoire, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ce devis.

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.



Photo prise lors du vernissage de l'exposition A.S.I.E à la médiathèque Trait d'Union, avec certains de vos élus et employés municipaux, accompagnés des bénévoles de l'association : (de gauche à droite) Madeleine THONNIET, Eric KORCABA, Babette DELABARRE, Laurent GUILLAUD et Joëlle THIEBAUT.

Rappel : recensement 3ème trimestre 2005

Si vous êtes nés en 2005 et que vous avez 16 ans en juillet, août, septembre, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) :
csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr



Effectifs 2021 à l'école, ça pousse !



Une fois n'est pas coutume, la période d'inscription dans les écoles est achevée. Le bilan tant redouté ces dernières années est tombé. Après une baisse des effectifs des élèves les années précédentes et laissant craindre la fermeture d'une classe sur le RPI, nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer que nos écoles font le plein d'élèves. Ouf !La fermeture de classe est derrière nous.
Petit retour dans le temps. Pour la rentrée 2019/2020 nous avions 76 élèves. La rentrée 2020/2021 l'effectif avait chuté jusqu'à 68 élèves.
La prochaine rentrée scolaire verra 79 élèves sur les bancs de l'école tout en sachant qu'il peut encore y avoir de nouvelles inscriptions.
Les effectifs par niveaux sont les suivants :
Petite section : 15 élèves / Moyenne section : 5 élèves / Grande section :6 élèves / Cp : 13 élèves / Ce1 : 9 élèves / Ce2 : 8 élèves / Cm1 : 14 élèves / Cm2 : 9 élèves
Le pire est passé et il faut désormais regarder devant nous. A noté que l'achat de 10 tablettes numériques ainsi que d'un vidéo projecteur sera effectué par le SIAGE prochainement pour compléter le parc numérique de nos écoles.

Les nouveaux médias de la commune







La page Facebook de la mairie

Vous êtes encore trop peu nombreux à venir nous rejoindre sur la page Facebook de la mairie. Cette dernière a été créée pendant le confinement pour faciliter la communication entre la mairie et vous. Au jour le jour, nous publions toute information utile sur la commune et communauté de communes. Vous y trouverez également des publications sur les travaux en cours, les actions de nos adjoints techniques…
*Recherchez depuis votre page Facebook : **Mairie de Sainte-Thorette - Cher***
Ou
https://www.facebook.com/Mairie-de-Sainte-Thorette-Cher-112132717111628

La page Facebook de la médiathèque

Retrouvez sur cette page toutes les informations relatives au fonctionnement de la médiathèque et en particulier l'inscription et le prêt d'ouvrages. Sur cette page paraissent également les programmes des animations.
Recherchez depuis votre page Facebook :
Trait d'Union La Médiathèque de Sainte Thorette ou
https://www.facebook.com/mediathequesaintethorette/

Le site internet de la commune

www.saintethorette.fr

La Mairie sera fermée le mardi 13/07/2021, ainsi que du 07/08/2021 à 12H00 jusqu'au 23/08/2021 inclus.

Elections 2021 : 2ème tour

Après le 1er tour des élections régionales et départementales françaises de 2021 qui ont eu lieu le 20 juin 2021 à la médiathèque Trait d'Union, un 2ème tour doit avoir lieu le 27 juin 2021.

Inscription sur les listes électorales

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin. Pour certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...), l'inscription est possible jusqu'au 10ème jour précédant le 1er tour de scrutin. L'inscription se fait en mairie.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, pensez à faire une procuration. Le service est disponible à l'adresse :
https://www.maprocuration.gouv.fr/.

Plan canicule

Si vous vous sentez isolés ou vulnérables pendant cet été, faites-le savoir en mairie. Nous ferons ce qu'il convient.

Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Ceci est particulièrement utile dans la période de crise sanitaire que nous connaissons. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse mairie.ste-thorette@orange.fr

Plan de prévention des risques d'inondation du Cher rural (PPRI)



L'Etat, par l'intermédiaire de la Direction départementale de Territoires, a décidé de réviser le plan de prévention des risques d'inondations du Cher rural. Ce nouveau plan a été construit de manière à rendre plus compréhensible la réglementation concernant les ouvrages construits ou à construire ainsi que les espaces mis en culture ou plantés existants. Il a pour but d'améliorer la sécurité des personnes et de réduire la vulnérabilité des biens et des activités.
Les membres du conseil municipal de Sainte-Thorette ont pris connaissance de ce plan révisé et l'ont approuvé à l'unanimité, lors de la session du 1 juin 2021. Toutes les communes riveraines du Cher auront également un avis à donner. Suite à ces consultations communales, une enquête publique aura lieu à l'automne prochain, des réunions publiques auront également lieu. Nous vous tiendrons informés des dates, lieux et heures dès que nous en aurons connaissance.

Copeaux de bois et compost à disposition des habitants de la commune, à prendre les mercredis matin au dépôt à végétaux de 8h à 11h45 avec un adjoint technique qui sera sur place.
(copeaux de bois à dose normale et compost à volonté)

Aménagement du dépôt à végétaux



Autant l'avouer, à titre personnel j'étais favorable à la fermeture du dépôt, pour de nombreuses raisons, dont entre autres la proximité de la rivière, et rappelons-le quand même, une tolérance de l'administration jusqu'à présent. A l'usage, je l'admets bien volontiers, avec nos nouvelles règles en vigueur, je mesure en définitive les services que cela rend à certains d'entre vous. Il restera donc ouvert le mercredi matin et a été réaménagé afin de travailler plus efficacement.
Les cloisonnements ont été revus, devenus moins nécessaires étant donné que le tri s'effectue à l'arrivée, avec contrôle visuel d'un de nos agents. La mise en compostage et ou le broyage des végétaux s'effectuant très rapidement.
Pour répondre aux demandes qui m'ont été faites de revenir à l'usage en vigueur auparavant, c'est-à-dire avec possibilité de venir à l'envie, ce sera non. Tout simplement à cause d'une minorité ne sachant pas profiter de la liberté sans abus, et nuisant à la majorité respectueuse de ses devoirs.
Il n'est pas envisageable non plus de mettre un salarié à disposition le samedi matin, en revanche, il reste, malgré la distance, la déchèterie de Lury sur Arnon, accessible avec un badge, dont chacun a été destinataire.

La plage de Sainte Thorette

Oh, surprise, nous avons une plage à Sainte Thorette.
Eh bien oui, il n'y a pas que nos voisins preuillois qui peuvent se délasser auprès de notre rivière.
Je l'admets, nous n'en sommes pas encore à construire une guinguette, mais nos deux techniciens du débroussaillage ont sorti leurs plus gros matériels et ont accompli du bel ouvrage.
Les arbres ont été élagués, les broussailles enlevées, l'herbe broyée et les arbres morts débarrassés
Une photo valant mieux qu'un long discours, vous pourrez le constatez par vous-même.
Je vous invite donc à vous y rendre, pour apprécier ce lieu qui désormais revit, et est accessible à tous, afin de profiter de la quiétude de l'endroit, s'y balader, pique-niquer, y batifoler, se chamailler…… bref y vivre heureux, ou du moins essayer.



Eclairage public



Sur l'impulsion des élus précédents et d'Alain Dos Reis, Maire de cette équipe, la commune de Sainte-Thorette a décidé de participer, à bon escient, à l'effort général pour les économies d'énergies. La protection de la biodiversité et d'autres critères que vous lirez ci-dessous font partie de ce choix d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h le lendemain matin.
Voici 6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :

1. Réaliser des économies budgétaires

• 20% : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune ;

2. Limiter la consommation d'énergie

• Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,

• Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...),

3. Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5. Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

6. Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.

Sur la commune de Sainte-Thorette, le seul résultat que nous ayons actuellement est un résultat financier. La facture pour l'éclairage public de 2020 est 3991,08 € moins couteuse que celle de 2018 soit une baisse de 37.75 %. Une économie importante pour une petite commune comme la nôtre. Il est bien entendu qu'il nous sera difficile d'évaluer les effets sur la biodiversité et la santé humaine, mais l'été dernier, pour avoir pu profiter d'un ciel sans pollution lumineuse, je suis persuadé que bon nombre d'entre vous ont apprécié les splendides nuits étoilées du mois d'août. Redécouvrez le plaisir d'observer les étoiles à nouveau cet été.

Fleurissement de la commune

Il est vrai que cette année n'a pas permis un fleurissement précoce de la commune, le mois de mai ayant été particulièrement froid. Mais tout va bien, les plants sont vigoureux et le fleurissement sera là pour les plus beaux jours. Les semis 2021 ont même permis de distribuer des plants aux habitants de Sainte-Thorette.





Rappel :
Nuisances sonores

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° - 2011-1-1573 PORTANT RÉGLEMENTATION DES **BRUITS DE VOISINAGE** DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER et s'appliquant à SAINTE-THORETTE.

Article 1er « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »
Les dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage.
Article 15 « Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. »

Déchetterie de Lury

Les horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h-12h20 13h30-17h20
Samedi
8h-12h20 13h30 16h50
Jours de fermeture :
JEUDI, dimanche et jours fériés
IMPORTANT : La déchetterie sera exceptionnellement fermée le mardi 29 juin matin, ouverture seulement à partir de 13h30

Achat groupé vidange fosse

Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie pour effectuer un achat groupé auprès du Petit Vidangeur (Philippe BOURSIER 07 85 60 25 62 – blog : multiservices18.blogspot.fr) pour la vidange de votre fosse septique.

Culture / animation

ABUL, reprise des activités



Après deux années de restrictions sanitaires, nos activités vol, baptême, école de pilotage vont reprendre fin juin. N'hésitez pas à venir vous faire plaisir avec un vol découverte de la région. Pour tous renseignements, contactez Michel LINZE au 06 12 78 12 47.

Trop tard pour organiser une porte ouverte cette année, cette dernière est remplacée le dimanche 26 septembre 2021 par une journée inter-club, avec la présence des clubs régional et national. Au programme, épreuves de navigations + épreuve de précisions d'atterrissage. Au cours de cette journée, sera proposé un apéritif suivi d'un barbecue.

Les activités estivales pour nos jeunes

- Jeux d'été en Berry, du 07 au 23 juillet pour les 11 – 18 ans
- VAC S'Y Stage au CREPS, pour les 12-17 ans du 27 au 29 juillet
- Création d'une fresque murale au Trait d'Union pour les 6-12 ans les 07-08 et 09 Juillet

Pour toutes ces activités, merci de vous inscrire en mairie



Vie sociale

Expo A.S.I.E. au Trait d'Union

L'exposition de photos de Praveen Muraleedharan, actuellement à la médiathèque Trait d'Union de Sainte-Thorette intitulée « La pollution en Inde, ses remèdes nous appartiennent » a été présenté par l'ancien président de l'association A.S.I.E Alain Payen lors du vernissage de cette dernière le 04 juin au Trait d'Union. Au delà des photos, c'est un message d'espoir sur la gestion de nos déchets que pourront relayer les bénévoles de la médiathèque lors de votre visite prochaine. Ce moment d'échange lors du vernissage a été renforcé par l'intervention du chanteur et guitariste Ziako, qui a improvisé un mini concert autour d'une trentaine de personnes.



Expo Les monuments des enfants

Nos artistes en herbe ont présenté leur collection lors du vernissage de l'exposition le 08 mai au Trait d'Union. Un grand merci à eux et aux instigatrices de ce projet, Amandine et Johanna. Les enfants avaient bien mérité un bon goûter ainsi qu'un petit cadeau rempli de confiseries.





Cérémonie du 8 Mai

Le 08 mai 2021, jour commémoratif de la capitulation de l'Allemagne nazie, a été célébré dans notre village, en comité restreint à cause de cette fichue pandémie. Le conseil municipal, représenté par Eric, Olivier, Madeleine et Marie-Laure se tenait aux côtés du président, du trésorier et de quelques membres des anciens combattants de Sainte Thorette. Lever des couleurs, hymne national, dépôts de gerbes, appel aux morts et discours officiels ont été honorés comme il se doit. Souhaitons que l'année prochaine, nous puissions fêter cette victoire en étant plus nombreux et clore cette matinée par le déjeuner traditionnel.

Sortie scolaire aux jardins partagés



Les élèves de l'école de Sainte-Thorette, sont allés faire quelques plantations dans les jardins partagés. Cette année, le thème de travail porte sur la nature, les insectes, la faune et la flore, c'est pourquoi, il y a de nombreuses plantations à l'école.

Les élèves sont allés ajouter un peu de leurs petites graines dans les jardins collectifs… ils ont semé des courges de variétés anciennes et citrouilles pour faire quelques soupes en octobre….







Zoom sur les jardins partagés

Symbole de l'Espace de Vie Sociale qu'est le Trait d'Union, les jardins partagés sont à toutes les bonnes âmes qui souhaitent apprendre ou enseigner l'art de la plantation, ou tout simplement se détendre en jardinant. Cet espace est gratuit, ouvert à tous, le principe est simple, tout le monde peut planter, tout le monde peut récolter, tout le monde peut venir entretenir les cultures déjà présentes. Du matériel de jardinage et des tonnes à eau sont à disposition… Ouvrez la porte de la médiathèque et vous trouverez la grainothèque, un trésor de graines florales ou légumineuses prêt à l'emploi pour semer.

Reprise du garage de Mr PYAT

Après avoir fait l'actualité du Berry, de France Inter et du Figaro, les voici bel et bien dans le bulletin municipal de Sainte-Thorette, Loïc Becheriot et Ludovic Morselli, deux jeunes repreneurs potentiels du garage. Pour finaliser leur projet, après des refus de prêts bancaires pour un dossier « trop ambitieux », ils ont lancé une collecte de fonds sur Internet. N'hésitez pas à les soutenir au lien suivant : https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/garage-de-sainte-thorette



Recherche d'un délégué départemental de l'éducation nationale pour les écoles de Sainte-Thorette à Preuilly.

Vous avez un peu de temps et envie de vous investir pour l'école, cette mission est pour vous !!!

Un DDEN est une personne bénévole partenaire de l'école publique nommée officiellement par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Sa fonction officielle est de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école.

Il participe aux 3 Conseils d'Ecole qui se déroulent sur l'année scolaire.

Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Si cette mission vous intéresse, vous pouvez contacter Monsieur Patrick PICARD, Président des DDEN du Cher par mail udden.cher@gmail.com pour d'autres informations ainsi que l'école: Marie-Claire MILLOCHAU au 02-48-57-22-51

Recherche d'un jeune pour un poste de service civique à l'école de Sainte-Thorette.

Vous êtes âgé de 18 à 25 ans, vous pouvez postuler pour un emploi de service civique au sein de l'école de Sainte-Thorette:

La fiche de poste est la suivante :

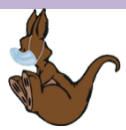
- Participer à l'accueil du matin (+ surveillance au portail),
- Être capable de noter et communiquer des informations importantes,
- Assister les enseignants pendant les temps de classe, accompagner l'activité d'un petit groupe d'élèves,
- Contribuer à l'apprentissage de la langue dans les activités proposées,
- Accompagner une sortie scolaire,
- Contribuer à l'organisation de l'espace de la classe,
- Participer à des tâches administratives avec une connaissance en informatique,
- Contribuer à l'organisation et à l'animation de manifestations (marché de Noël, marché aux plantes, kermesse),

Si vous êtes intéressé(e) veuillez contacter rapidement Marie-Claire MILLOCHAU à l'école de Sainte-Thorette au 02-48-57-22-51. La durée du contrat est de 9 mois : du 1er septembre au 31 mai. Le recrutement se fait dès le mois de juillet.

Marché gourmand

Organisé par l'Assotaulo, il aura lieu le dimanche 12 septembre place des tilleuls, route de Bourges. Plus de précision lors d'un flyer à paraître début septembre.

KANGOUROULE



Le relais des Kangous accueillera assistantes maternelles, parents et enfants à la médiathèque Trait D'Union de Sainte-Thorette Les mardis matin de 9h à 11h : 29 juin, 20 et 27 juillet



Restaurant les Rives du Cher

Le restaurant a ré ouvert tous les jours, le soir uniquement, depuis le 19 juin.

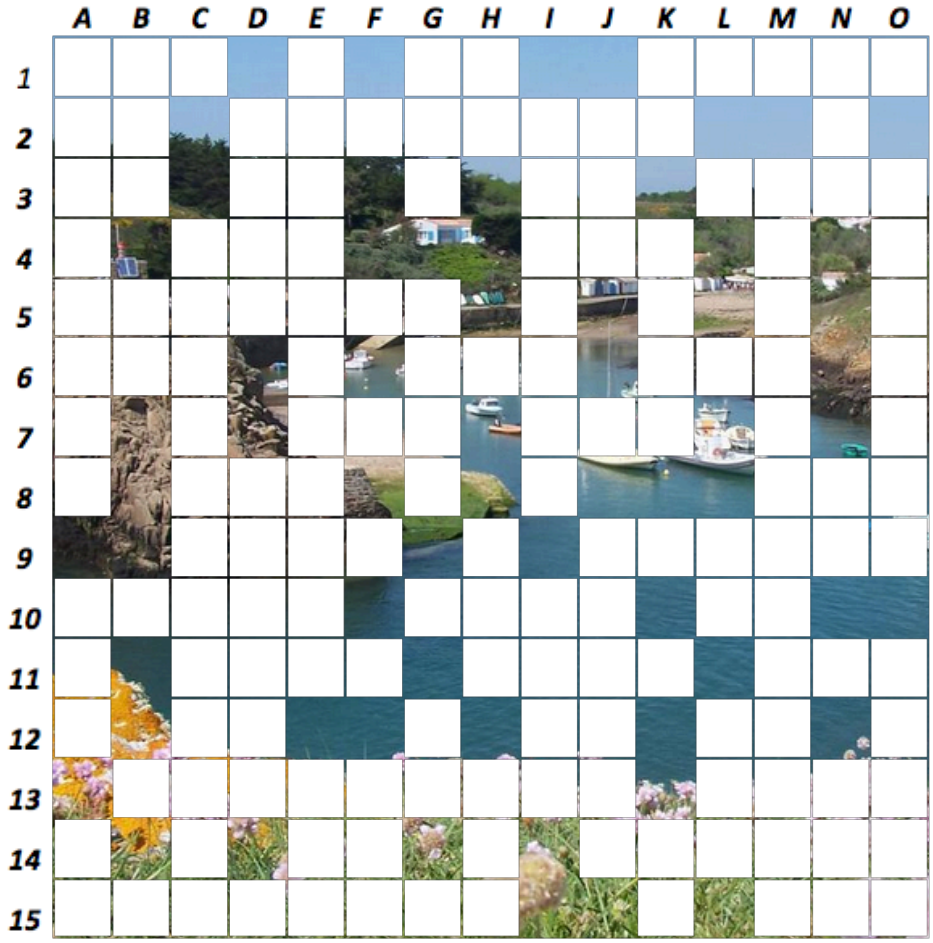
***Vide maison** chez Mme Jacqueline LACAZE les samedi **26 et dimanche 27 juin, de 9h à 18h**, au 11 route de Bourges à Sainte Thorette*

MOTS CROISES OGIENS

Bonjour à tous, voici venir l'été et les vacances, synonymes de voyages, de plages, de soleil et de découvertes de notre patrimoine si riche. Je vous propose par le biais de cette grille de vous emmener vous balader sur l'ile d'Yeu. Avec ses Lieux Dits aux noms bretonnants et ses plages aux appellations souvent amusantes. Alors, à vos cartes, à vos dictionnaires et bonnes vacances à tous.

Horizontalement :
1 - Lieux dit de l'ile - 3.14 - Habitant d'Yeu. 2 - Indique la matière - Une des plages les plus âgées. 3 - Dieu Egyptien qui brille également à Yeu – Note - Article contracté - Certaines falaises le sont sur l'ile. 4 - Poisson d'atlantique -Maux d'amour. 5 - Une plage féconde. 6 - Altesse - Sert la paix - Une plage à atteindre. 7 - Vieux loup, mais pas de mer - Fond de vin. 8 - Quotidien Anglais - Tente. 9 - Sang des arbres - Plage face au Vieux Château. 10 - Grand sur l'ile - Quand lui pas content, lui cracher - On le fête nouveau. 11 – Elimée - Une plage où l'on peut fumer - Il y a plusieurs de ces points sur l'ile. 12 - Vu déformé - Gai participe - Démonstratif. 13 - Ce lieudit n'est pas sur Saône - Pont de Paris qui baigne. 14 - Petit beurre - Ils sont dorés sur l'ile. 15 - Phare à la pointe - Belle saison pour aller sur l'ile d'Yeu.

Verticalement :
A - Lieudit limité - Il peut être de mer - Langue du sud. B - Ecole des soi-disant grands - Version première. C - Seul et unique protecteur auquel il faut se vouer. D – Réel - Passer la herse. E - Moins vieux château - Complémentaire de la serrure. F - Cria. G - Leurs aiguilles sont gênantes en pique-nique - Il n'y a pas obligatoirement de l'argent sur cette plage - Note. H - 3ème personnes du singulier - Gris Nez ou Fréhel - Un Guy lumineux. I - Port qui pourrait vous broyer - Peintre Espagnol. J – Attrapés - Plage des rois des forêts. K - Sur Tille – Hit - Meilleur. L - Geste apprécié - Voiture anglaise. M - C'est ici qu'on débarque à Yeu. N - Mèche rebelle – Possessif - Passe. O - Grande ou petite plage - Elargi.



(Réponses dans le prochain bulletin à paraître en septembre)

Calendrier

Du 29 mai au 2 juillet à la médiathèque
Expo ASIE : pollution en Inde
Vernissage le vendredi 4 juin à 18h

Date à définir courant juillet / août
À la médiathèque Trait d'Union
Expo des dessins des enfants

Le samedi matin 11 septembre à la salle des fêtes
Le Cher Propre

Le dimanche 12 septembre place des Tilleuls
La marché gourmand

Samedi 25 septembre à l'aéroclub
Rencontre aéro de l'ABUL

Les lundis matin à 8h
devant la salle des fêtes
« Les petits pieds »

Un jeudi sur deux à 16h - salle des fêtes
« Les petites mains » (pause COVID)

Reprise des après –midi jeux à la médiathèque à partir du 29 juin 15h et tous les derniers mardis du mois

Le samedi à 16h toutes les semaines à la médiathèque
Atelier « point de croix »